



Nom : Prénom :

Adresse :

CP Ville :

Tél : Mail (important) :

Profession : Nombre de personnes au sein du foyer :

VOS PANIERS DE LEGUMES

Point de dépôt :

Livraison à partir du _____ / _____ / _____ *

*Il y a une semaine de délai. Nous vous contacterons pour confirmer la date de livraison du premier panier.

Panier hebdomadaire - livraison gratuite	Œufs hebdomadaires - livraison gratuite
<input type="checkbox"/> Panier 7,50 € <input type="checkbox"/> Grand panier 13 €nombre de boîtes de 6 œufs à 2.10 €/p = Nous avons un partenariat avec le Gaec du Murier à St Martin la Plaine

Produits complémentaires – livraison gratuite

Le Jardin propose également des produits en plus du panier, qu'ils soient issus de sa production ou non. Les commandes vous sont proposées via Internet, et les règlements s'ajoutent au prélèvement mensuel.

Important : Pas de livraison en S16 (16/04) et S52 (24/12).

BULLETIN D'ADHÉSION

À RETOURNER AU JARDIN

PERIODE D'ESSAI

La période d'essai est constituée de 4 livraisons de paniers obligatoires.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Adhésion annuelle - *Processus règlementaire de fonctionnement de toute association*

Le montant de l'adhésion est fixé à 20€.

Ce montant sera prélevé à l'issue de votre période d'essai.

CAUTION

Le montant de la caution pour 3 paniers est de 10€.

Ce montant sera prélevé à l'issue de votre période d'essai.

PAIEMENT

Le paiement mensuel s'effectue par prélèvement bancaire au nom d'*ACTIFORM*.

Merci de nous retourner :

- un RIB

- un mandat de prélèvement SEPA (voir site ou ci-joint)

QUELQUES QUESTIONS POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

1 - Comment avez-vous découvert le Jardin de Valériane

Bouche à oreille Lieux point de dépôt Site Internet Média

Facebook Autre :.....

2 - Quelle est votre motivation prioritaire pour adhérer au jardin ?

.....

Fait à, le

Signature :

Merci de votre engagement !

Vos informations personnelles recueillies seront utilisées pour le traitement informatique de votre adhésion par le secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

FONCTIONNEMENT

A CONSERVER PAR L'ADHERENT

LIEUX DE DÉPÔT

Les paniers sont à récupérer aux dates et horaires d'ouverture de votre point de dépôt.

Saint Chamond <u>le mardi</u>	<input type="checkbox"/> Boutique Le Courabio, 3 avenue Sadi Carnot	10h-12h/14h-19h
Saint Etienne <u>le mercredi</u>	<input type="checkbox"/> Magasin l'Eau Vive, Bergson, rue Barrouin	12h-19h30
	<input type="checkbox"/> La Métare Boutique Kaori, 8 rue Eugène Joly	11h30-12h30/14h-19h
Rive de Gier <u>le mercredi</u>	<input type="checkbox"/> Au jardin de Valérianne	11h-16h30 (possibilité de récupérer votre panier hors de ces horaires)
	<input type="checkbox"/> MJC de Rive de Gier, 25 avenue Antoine Marrel	11h-19h30
Villeurbanne <u>le jeudi</u>	<input type="checkbox"/> Magasin Eau Vive, 25 Rue Jean Bourgey	12h-19h
	<input type="checkbox"/> Restau-Bar Toï Toï, 17 rue Marcel Dutartre	17h-20h30

Lorsqu'un jour de distribution est férié, la livraison sera reportée. Nous vous informerons de la date de report dans des délais respectables. Pour garantir la fraîcheur des légumes, nous vous conseillons d'aller récupérer votre panier le jour-même. **Si vous n'avez pas récupéré votre panier le Vendredi soir (Jeudi pour la livraison du Mardi), nous le donnons au point de dépôt.**

ADHESION ANNUELLE

Processus règlementaire de fonctionnement de toute association. Le montant de l'adhésion est fixé à 20€. Ce montant sera prélevé à l'issue de votre période d'essai. L'adhésion est valable un an à date anniversaire.

CAUTION

Le montant de la caution pour 3 paniers est de 10€. La caution est encaissée seulement à la fin de la période d'essai. Elle peut être restituée sur demande lors du départ ou laissée comme don à l'association. Elle donne droit à 3 paniers nominatifs. Quand ces paniers sont épuisés, nous livrons en cagette jusqu'à leur restitution.

PERIODE D'ESSAI

La période d'essai est de 4 paniers, à la fin sans nouvelles de votre part nous continuons la livraison des paniers. L'adhésion et la caution seront alors prélevées.

DISTRIBUTION ET PAIEMENT

Si vous ne souhaitez pas recevoir un panier ou pour tout autre requête, vous devez prévenir le Jardin au plus tard 7 jours avant la livraison du panier. Vous pouvez éventuellement en faire don à un jardinier de l'association. **Tout panier non récupéré sera dû au Jardin de Valérianne.** Le règlement des paniers s'effectue par prélèvement mensuel. Le prélèvement correspond au montant des paniers récupérés par l'adhérent le mois précédent et s'effectue chaque début de mois (le 10 du mois généralement).

ATTENTION

Prélèvement au nom d' « ACTIFORM », association qui porte le Jardin de Valérianne.

RENOUVELLEMENT

Nous fonctionnons par reconduction tacite. A date anniversaire de votre arrivée au Jardin, nous procédons au prélèvement de l'adhésion pour l'année suivante.

ARRET DE LA LIVRAISON DE PANIERS

Le jardin de Valérianne doit être prévenu **au moins 4 semaines avant la date d'arrêt** souhaitée. L'adhésion n'est pas remboursable

Pour toute question ou demande

Jardin de Valérianne
Lieu dit Antouilleux
42800 Rive de Gier

Mail : jardindevaleriane@gmail.com

Téléphone : 04 77 56 88 63

Site : www.lejardindevaleriane.fr